



L'OACI et l'UPU prient les États de s'engager à soutenir les opérateurs postaux, les transporteurs de fret aérien et les opérateurs de service de courrier express

Publication immédiate

Montréal, le 1^{er} septembre 2020 – L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Union postale universelle (UPU) ont publié ce jour une déclaration conjointe encourageant les administrations nationales à soutenir leurs opérateurs postaux désignés, leurs transporteurs de fret aérien et leurs opérateurs de service de courrier express en leur accordant une aide financière et en favorisant la flexibilité opérationnelle.

« Ces opérateurs forment une infrastructure vitale. Ils sont des partenaires importants de la lutte contre la pandémie de COVID-19, et stimulent la reprise et le développement économiques », a souligné la Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu.

Signée par Mme Liu, et par le Directeur général de l'UPU, M. Bishar A. Hussein, la déclaration réaffirme l'engagement de ces institutions spécialisées des Nations Unies de promouvoir une plus grande coopération internationale afin de contribuer à contenir le virus et à protéger la santé des travailleurs essentiels.

« Ces travailleurs maintiennent le monde connecté en répondant aux besoins alimentaires d'urgence, et aux nombreux autres besoins médicaux et humanitaires, et lui permettent de continuer à compter sur des chaînes logistiques mondiales efficaces », a fait observer Mme Liu.

La déclaration conjointe de l'OACI et de l'UPU met en lumière les recommandations et la feuille de route mondiale y afférente de l'Équipe spéciale du Conseil de l'OACI sur la relance de l'aviation (CART), qui affirme la nécessité d'« assurer la connectivité essentielle » parmi ses dix principes clés. Qui plus est, ce principe met clairement l'accent sur le fret aérien, qui contribue de façon considérable à la chaîne logistique mondiale.

Depuis le début de la pandémie, l'OACI collabore avec les parties prenantes du fret aérien dans le monde, en particulier l'UPU, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes de la chaîne logistique mondiale. Cette coordination a renforcé l'échange d'informations et a contribué à promouvoir des solutions aux problèmes uniques que rencontrent les différentes parties prenantes.

« À l'avenir, l'OACI et l'UPU intensifieront les travaux qu'elles ont conjointement entamés dans le cadre du protocole d'accord existant, en vue de comprendre comment la pandémie de COVID-19 et les tendances géopolitiques influencent l'évolution de la chaîne logistique mondiale », a précisé la Secrétaire générale de l'OACI.



Ressources pour les rédacteurs

Liens :

[Plateforme de l'OACI sur la COVID-19](#)

[Rapport de la CART du Conseil de l'OACI](#)

[Page web de l'OACI consacrée au fret aérien](#)

Texte complet de la déclaration conjointe OACI/UPU

L'Organisation de l'aviation civile internationale et l'Union postale universelle préconisent un soutien continu

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Union postale universelle (UPU) encouragent les États membres des Nations Unies à continuer de soutenir leurs opérateurs postaux, leurs transporteurs de fret aérien et leurs opérateurs de service de courrier express durant la crise actuelle liée à la COVID-19 et à apporter leur aide dans les futurs efforts de reprise.

Les postes constituant une infrastructure vitale pour la prestation de services essentiels, elles doivent être appuyées pour maintenir leurs opérations face aux grands défis posés par la pandémie. Elles sont activement engagées dans le transport par voie aérienne de fournitures médicales et humanitaires vitales, de biens de consommation ainsi que d'envois issus du commerce électronique et de biens essentiels nécessaires pour lutter contre la pandémie actuelle, notamment du matériel d'information pour diffusion publique et des kits et des échantillons de tests pour soutenir pleinement la recherche visant à comprendre la maladie. La réalisation de la mission du service postal international et de celle des transporteurs de fret aérien et des opérateurs de service de courrier express dépend grandement du soutien des Pays-membres pour reconnaître le caractère indispensable des services de ces prestataires, pour assurer la stabilité financière des opérateurs et pour apporter à leurs employés la flexibilité nécessaire pour accomplir leurs tâches.

Conformément aux recommandations et à la feuille de route globale y associée de l'Équipe spéciale sur la relance de l'aviation après la COVID-19, l'OACI et l'UPU appellent les Pays-membres à offrir aux postes, aux transporteurs de fret aérien et aux opérateurs de service de courrier express la flexibilité dont ils ont besoin pour accomplir leur mission, en leur apportant les ressources

nécessaires et en travaillant avec eux pour comprendre les défis et pour développer des solutions communes.

Grâce à leur protocole d'accord, l'OACI et l'UPU assurent une coordination de longue durée et régulière. En outre, ces deux organisations reconnaissent que, en travaillant avec les bons partenaires et en intégrant les sources de données et les ressources, la valeur potentielle des données postales de masse pourrait être encore améliorée alors que la chaîne logistique mondiale répond à la progression de la pandémie et aux tendances géopolitiques.

L'OACI et l'UPU vont approfondir l'analyse mutuelle des données de masse en matière de commerce électronique et de trafic afin d'identifier les contraintes logistiques qui handicapent la croissance du commerce électronique et de rédiger des rapports à ce sujet. Les analyses des données de masse de l'OACI et de l'UPU ont aidé à identifier les tendances et à prévoir la croissance des différentes catégories d'envois issus du commerce électronique transportés par les postes par voie aérienne. Ces analyses et ces tendances continueront de jouer un rôle significatif dans l'alignement des plans des Pays-membres en matière de capacité et d'infrastructure dans le cadre du commerce électronique avec la croissance attendue, garantissant ainsi que les Pays-membres tirent le meilleur profit possible de la valeur supplémentaire qu'offre le commerce électronique dans leurs économies nationales malgré la pandémie.

L'OACI et l'UPU encouragent les Pays-membres à travailler de concert avec leurs opérateurs postaux et leurs transporteurs aériens pour consolider la collaboration entre les différents partenaires de la chaîne logistique mondiale. Par ailleurs, ces deux organisations appellent les différents partenaires à travailler avec elles à l'amélioration de la résilience et de la fiabilité de la chaîne logistique par le biais d'une participation active dans les efforts de numérisation, plus précisément par le développement de normes et de matériel d'orientation à jour.

Bishar A. Hussein
Directeur général
Bureau international de l'UPU

Fang Liu
Secrétaire générale
OACI

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 193 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

Informations générales :

communications@icao.int
Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark
Administrateur des communications
wraillantclark@icao.int
+1 514-954-6705
+1 514-409-0705 (mobile)
Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)
LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)